



Lors du CT DO du 17 novembre 2021, la Direction des opérations a présenté différents mandats d'étude de reprise d'espace. Si certains de ces projets ont été abordés avec les représentants des personnels, notamment au sein du GS Espace, d'autres n'ont jamais été évoqués.

Le SNCTA dénonce fermement la conduite du dialogue social sur ces projets d'envergure :

- ☹ des documents de « travail » envoyés moins de 24 heures avant le CT ;
- ☹ des mandats d'études s'appuyant sur des experts dont les contrôleurs aériens ne font jamais partie !
- ☹ une rédaction faite dans la précipitation et truffée d'erreurs, allant jusqu'à confondre les SNA les uns avec les autres. À ce titre, le point a naturellement été retiré de l'ordre du jour pour être reporté.

En traitant avec autant de légèreté ces sujets éminemment impactants, la Direction des opérations braque une nouvelle fois l'ensemble des parties concernées.

Les calendriers annoncés mentionnent les années 2022-2023. Le SNCTA avertit dès aujourd'hui qu'il saura s'opposer à toute conduite de projet n'impliquant pas une concertation des personnels et de leurs représentants, un accompagnement social adapté et une maîtrise de l'impact sur la mobilité.

Le SNCTA demande un cadre *ad hoc*, placé sous l'égide de la DSNA, permettant d'aborder ces projets espace et les problématiques associées d'accompagnement et de mobilité.